

REGLEMENT PARTICULIER DU CONCOURS « OPEN THE BOX »

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques applicables au Concours « Open the box ». Pour le surplus, il est renvoyé au « Règlement Général des Concours de la Société » joint en annexe. Ce règlement fait partie intégrante des conditions applicables aux Concours et est disponible sur le site web www.circus.be¹.

La participation au présent Concours présuppose la prise de connaissance ainsi que l'acceptation complète et sans réserve du présent Règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Toute revendication ou contestation postérieure à la participation du joueur sur les éléments de ceux-ci ne seront pas acceptées.

A. Nom du Concours : Open the box (ci-après le « Concours »)

B. Organisateur : La société anonyme CIRCUS BELGIUM, ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins 129, numéro d'entreprise BCE 0451.000.609. (ci-après, la « Société »)

C. Durée du Concours : Du 15/02/2024 au 19/04/2024

D. Lieu du Concours : L'ensemble des salles de jeux, établissements de Classe II, CIRCUS CASINO

E. Limites territoriales : Territoire belge

F. Conditions de participation :

- Inscription obligatoire du participant au Circus Club²
- Présence obligatoire au sein d'un établissement CIRCUS CASINO ;
- Répondre de façon correcte à la question de culture générale posée par le personnel de salle ;
- Répondre à la question subsidiaire posée par le personnel de salle ;
- Chaque participant ne peut répondre qu'une seule fois durant la période de qualification (sauf si son statut lui octroi plus de réponses) par jour et par salle Circus Casino.

G. Déroulement du Concours :

Participation au Concours :

- Clients Blue, Cooper, Bronze et Silver : 1 visite = 1 réponse / jour
- Clients Gold : 1 visite = 2 réponses / jour
- Clients Platinum : 1 visite = 3 réponses / jour
- Clients Diamond : 1 visite = 4 réponses / jour

¹ <https://www.circus.be/fr/aide/conditions-generales/reglement-des-concours>

² <https://casino.circus.be/fr/circus-club/fonctionnement-du-club>

- Le jour de l'action, le jeu Concours se terminera par une soirée spéciale « Open The Box » (31 soirées, une dans chaque salle Circus Casino). Lors de cette soirée, les 20 joueurs se rapprochant le plus de la bonne réponse de la question subsidiaire posée seront sélectionnés. Si le même joueur donne les 20 meilleures réponses, il ne pourra être sélectionné que deux fois maximum.

Lors de cette soirée, les 20 participants sélectionnés auront 2 minutes pour se faire connaître auprès de l'animateur. Si l'une des personnes sélectionnées ne se présente pas dans le délai imparti, une nouvelle personne sera sélectionnée à sa place.

Une fois le premier joueur sélectionné, il rejoindra l'animateur qui lui proposera de choisir une boîte parmi les 10 boîtes présentes dans le mur. Une fois les 10 boîtes ouvertes, une seconde partie débutera pour les 10 autres joueurs.

Une fois cette boîte choisie, le joueur devra ensuite tirer au sort une carte « action » parmi les cartes proposées par l'animateur. En fonction de l'action présente sur la carte, le joueur découvrira le contenu de sa boîte.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des prix

Une fois ces différentes actions obligatoires effectuées, le joueur découvrira la valeur du gain présent dans sa boîte.

Les gains possibles sont les suivants :

- A. 100.000 coins
- B. 50.000 coins
- C. 40.000 coins
- D. Valise (Partie 1) / Baffle (Partie 2)
- E. Trepied (Partie 1) / Housse de voyage (Partie 2)
- F. Batterie externe (Partie 1) / Masque de sommeil et Coussin de voyage (Partie 2)
- G. 30.000 coins
- H. 20.000 coins
- I. 10.000 coins
- J. 5.000 coins

Une boîte bonus sera également proposée lors de chaque partie. Les valeurs présentes à l'intérieur de ces boîtes sont :

- A. 50.000 coins
- B. 25.000 coins

L'organisateur se réserve le droit de modifier cette liste de gains à tout moment.

Les prix seront attribués au(x) gagnant(s) et retirés directement sur le lieu du Concours dans la salle Circus Casino. Les lots ne peuvent être ni repris, ni échangés.

H. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre du Concours sont traitées par la Société à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation au Concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible ici:

https://www.circus.be/Templates/Content/circus_be/default/documents/cgu-circusbe-privacy_fr.pdf.

Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing").

Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par CB.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse « : privacy@circus.be et/ou dpo@circus.be. L'intéressé devra joindre à sa demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son /adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport.